
**COMMUNIQUE DE
PRESSE**

Paris: EUR

**ACCORD OBTENU AVEC GOLDEN STAR AU SUJET DES PROPRIÉTÉS
PAUL ISNARD**

PARIS, France, 19 novembre 2009 : EURO Ressources S.A. (Paris : EUR) a annoncé aujourd'hui la conclusion d'un accord avec Golden Star Resources Ltd. (« Golden Star ») pour mettre fin au litige opposant les deux parties concernant les propriétés Paul Isnard (« l'Accord »), détenues par EURO et la Société de Travaux Publics et de Mines Aurifères en Guyane S.A.R.L. (« SOTRAPMAG »), filiale à 100% d'EURO en Guyane Française.

Les propriétés Paul Isnard sont constituées de huit concessions minières détenues par SOTRAPMAG et du *Permis Exclusif de Recherches* (« PER ») de Paul Isnard (collectivement appelés, « les Propriétés Paul Isnard »). EURO a déposé une demande de second renouvellement du PER, actuellement en cours d'examen auprès des autorités gouvernementales françaises.

Aux termes de l'Accord, EURO s'est engagé à transférer à Golden Star, ou tout autre bénéficiaire désigné par Golden Star, la propriété de SOTRAPMAG et des droits d'EURO dans le PER, s'il est renouvelé, en contrepartie d'une redevance sur la production d'or provenant des Propriétés Paul Isnard. Conformément à l'accord initial entre les parties, la redevance est égale à la différence entre le prix du marché de l'or et 400 USD multipliée par 10 % de la production d'or jusqu'à concurrence de deux millions d'onces et par 5 % de la production d'or comprise entre deux et cinq millions d'onces.

Golden Star a également consenti à verser à EURO une somme forfaitaire de 100 000 USD et, soit à verser à EURO une somme mensuelle de 20 000 USD à compter du 1^{er} octobre 2009 destinés à couvrir les coûts des services de sécurité afférant aux huit concessions de SOTRAPMAG, soit à assurer elle-même ces services jusqu'au transfert à Golden Star de 100 % des actions de SOTRAPMAG.

Conformément aux conditions de l'Accord, Golden Star assumera également la responsabilité de la remise en état et de la réhabilitation des Propriétés Paul Isnard en matière de protection de l'environnement pour la période antérieure à leur transfert à Golden Star.

Le transfert de SOTRAPMAG et des droits d'EURO dans le PER, s'il est renouvelé, demeure assujéti à l'approbation préalable des autorités françaises. En outre, le renouvellement du PER qui prorogerait sa durée jusqu'en novembre 2010 dépend de la manière avec laquelle le très attendu nouveau schéma minier de la Guyane Française sera mis en œuvre par le gouvernement français.

À propos d'EURO

EURO est une société française dont l'actif principal est la redevance portant sur la production aurifère de la mine de Rosebel, dont IAMGOLD Corporation (« IAMGOLD ») est l'opérateur. EURO a environ 62,5 millions d'actions en circulation. Depuis le 17 décembre 2008, EURO est détenue majoritairement à hauteur d'environ 85,5 % par IAMGOLD.

Notes concernant les prévisions : *Certaines déclarations de ce communiqué sont des prévisions. Les investisseurs sont avertis contre l'imprévisibilité inhérente aux prévisions, car celles-ci comportent des risques et incertitudes. De telles déclarations comprennent des commentaires au sujet des intentions d'EURO relativement aux activités minières en Guyane française et dans ses démarches auprès de Golden Star. Il ne peut y avoir de certitude que l'évolution de la Société soit celle anticipée par sa direction.*

Ce communiqué n'est pas destiné à la distribution aux agences de presse nord-américaines, ni à la diffusion aux États-Unis. Les valeurs mobilières mentionnées ici n'ont pas été déclarées au titre de la Loi américaine sur les valeurs mobilières de 1933 («US Securities Act of 1933») et ne peuvent pas être proposées ou vendues aux États-Unis ou à une personne résidant aux États-Unis, sauf si elles sont déclarées ou si elles bénéficient d'une dispense applicable.

De plus amples renseignements au sujet d'EURO Ressources S.A. se trouvent sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com. Pour toute autre demande de renseignement, veuillez vous adresser à :

Larry E. Phillips
Directeur général
Tél. : +1 416 360 4710
Courriel : phillips@euroressources.net

Susanne A. Hermans
Vice-présidente, Finance
Tél. : +1 303 204 7771
Courriel : shermans@euroressources.net